

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2006

L'an deux mil six, le vingt-neuf du mois de mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Olloux, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard FAYE, Maire.

Présents : - CHAMPLOT C., adjoint - BASSET E. - DUPONT B. - LORADOUX AM. - OLENYEZ P., conseillers

Représentés : CHANDEZON J., adjoint - ASTIER J.P.

Absent : SERVIER G.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Anne Marie LORADOUX est nommée secrétaire de séance.

1. Examen et vote des budgets primitifs 2006

Budget principal de la commune :

Le budget primitif 2006, présenté par M. le Maire s'équilibre :

- **en section de fonctionnement** à 211 390 euros. Ce budget permet d'alimenter la section d'investissement pour 36 000 euros, tout en alimentant le budget du SIVOS de 4 119 € pour la construction de l'école intercommunale.

Ce budget est caractérisé cette année par une augmentation des charges de personnel principalement du à la mise à disposition de la secrétaire de mairie à L'EPIC (qui rembourse la commune en intégralité) par un apport exceptionnel de 11 778 € en recettes du budget de l'eau et par des augmentations liées aux abonnements ADSL et à la parution sur internet de nos gîtes communaux. La provision pour imprévus a par ailleurs été augmentée de 5000 €.

- **en section d'investissement** à 659 151 euros dont :

En dépenses sont prévues principalement :

- l'engagement du programme de la 2^{ème} tranche, dont l'intégralité est prévue au budget, .
- l'acquisition de matériel complémentaire de déneigement, non réalisé en 2005
- le paiement de l'acquisition de la Forge
- le remboursement de l'emprunt court terme pris pour couvrir le FCTVA des travaux afférents à la 1^{ère} tranche de la traverse..

En recettes sont prévues :

- les subventions correspondant à ces différents investissements
- des emprunts court terme pour couvrir le FCTVA afférent et l'avance des nouvelles subventions attendues.

Budget de l'eau :

Le budget primitif de l'eau s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 29 192 euros, dont 11 778 virés à la section de fonctionnement du budget principal pour couvrir des travaux réalisés en 2005 sur ce budget
- en section d'investissement à 151 717 euros, correspondant en dépenses à la poursuite du programme de renforcement du réseau dans la seconde tranche de la traverse, à la mise en place de dispositifs de contrôle du réservoir et de régulation de la pression au bas du village, et à la part hydraulique liée à l'alimentation des fontaines.

En recettes, par un emprunt court terme d'équilibre permettant à la fois de couvrir le FCTVA et de répartir l'investissement sur 2 ou 3 exercices budgétaires.

SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2006

Budget de l'assainissement :

Le budget primitif de l'assainissement s'équilibre :

En section de fonctionnement à 23 059 euros, qui permettent de dégager 4 134 euros pour la section d'investissement.

En section d'investissement, le budget s'équilibre à 78 947 euros, dont 49 733 euros pour la traverse de bourg (assainissement pluvial et collecteur des fontaines), 13 575 euros pour la mise à jour du schéma d'assainissement et le diagnostic réseaux correspondant.

En recettes, par un emprunt court terme d'équilibre permettant à la fois de couvrir le FCTVA et de répartir l'investissement sur 2 ou 3 exercices budgétaires.

Une consultation mettant en concurrence les établissements bancaires est en cours, pour obtenir les meilleures conditions d'emprunt possibles.

2- Calendrier des travaux

a. Traverse

Les travaux ont débuté le 23 mars par la Place du Lavoir, ils devront se poursuivre jusqu'au mois de juillet partiellement inclus

Des déviations ont été mise en place et font l'objet d'un arrêté conjoint du maire et du Président du Conseil Général :

-> pour les poids lourds déviation par Grandchamp, Lenteuges et les Arnats

-> pour les véhicules légers déviation par la rue de la Charreyrade ou la rue de la croix de Loche puis par la rue sous les jardins.

La réunion de chantier est fixée chaque vendredi à 10 heures 30.

Monsieur le Maire a fait le point sur les derniers financements attendus , notamment l'aide de Louis Giscard d'Estaing au titre de sa réserve parlementaire.

b. Parcs à moutons

La fin de réalisation des travaux du 4^{ème} parc dit « des Caux » est prévue pour ce printemps. Le Maire a eu l'occasion, suite à une question de l'Auditoire de rappeler l'objectif de ces parcs à moutons qui font partie des actions retenues au titre du plan de gestion des Gorges de la Monne et sont pilotées par la Communauté de Communes qui en assurent le financement et la maîtrise d'ouvrage.

3- Questions diverses

a. problème d'épandage

Monsieur le Maire fait état d'un épandage non réglementaire constaté dans le haut du village cette semaine et rappelle la réglementation correspondante qui impose de s'éloigner des maisons d'habitations d'au moins 100 m en cas d'épandage non recouvert.

b. don à la commune

Monsieur le Maire présente aux Conseillers une affiche, don fait à la commune par M. von Altrock, artiste peintre à Grandchamp. Le Conseil municipal remercie le donateur pour cette œuvre originale.